

SOLUTION DE COACHING PAR TELEPHONE par LCDC

Les entreprises de l'ESS

Le contexte et notre vision d'une économie sociale et solidaire nous impose une **nécessaire, exigeante et continue amélioration de l'accompagnement** des femmes et des hommes au cœur de l'entreprise, pour faire face aux problématiques spécifiques, afin de remobiliser les ressources internes.

Et c'est précisément le champ du coaching :

- Ⓜ Accueillir les fragilisations qui émergent actuellement,
- Ⓜ Travailler sur les croyances établies,
- Ⓜ Mettre en place des stratégies rapidement pour s'adapter aux changements.

Mais, dans les modèles actuels, l'accès au coaching professionnel est contraint par 2 grandes difficultés :

- + Le temps (Un coaching dure entre 6 et 8 séances en moyenne en entreprise),
- + L'argent (Le coût de la prestation est élevé).

La conviction de LCDC, c'est qu'en **démocratisant le coaching**, nous allons rendre des services immenses aux entreprises dans une **logique de l'anticipation et donc de la prévention, du prendre soin par l'accompagnement, mais aussi, bien entendu, une logique d'efficacité à tous niveaux.**

OFFRE DE COACHING PAR TELEPHONE

Preuves et expertises.

Tout d'abord, il est important de savoir que cette offre est éprouvée auprès de publics sensibles :

- ü Depuis 2019 des plateformes ont été créées pour coacher des patients d'un cancer du sein métastatique,
- ü Puis plus généralement en 2020 à l'appel du ministère de la Santé, une plateforme dédiée aux des aidants de personnes malades, handicapées ou dans le grand-âge pendant la crise sanitaire (Une tension extrême portaient sur leurs épaules puisqu'ils ont pris le relai des systèmes de santé),
- ü Ou encore avec des entrepreneurs fortement impactés par la crise.

Et donc en quoi consiste cette offre ?

En 2022, il devient primordial de permettre aux entreprises, quelle que soit leur taille, de pouvoir **anticiper les besoins** en coaching, en ayant accès à un **service de type « assurantiel »**.

Pour cela, la solution LCDC, c'est offrir une couverture coaching annuelle à toutes les entreprises et à leurs salariés.

Les bénéfices de cette offre sont :

- + **Collectifs** : fluidifier une organisation (gain de temps, climat social, mieux se comprendre, etc),
- + **Individuels** : permettre une progression, une montée en compétences ou en puissance (Revoir et modifier ses pratiques, mieux comprendre, voir autrement, prendre du recul, redonner du sens, etc),
- + **Stratégiques** : Faire de la conjoncture de crise une opportunité d'apprendre à gérer les aléas (Devenir Agile en prévision d'un avenir pas encore dessiné).

Comment se structure l'offre de prix ?

- Ⓜ Elle est construite sur une **analyse des besoins** dans une organisation,
- Ⓜ Elle est **calculée sur** l'ensemble des salariés, au sein desquels une **fraction aura recours au coaching**,
- Ⓜ **Cette fraction est la variable d'ajustement** qui se basera sur les séquences expérimentales et/ou expériences déjà menées,
- Ⓜ Elle permettra de **réadapter** l'offre, de façon **régulière**, après **bilan collaboratif** réalisé avec les responsables RH notamment.

OFFRE DE PRIX – Exemple.

Exemple pour une solution mutualisée souscrite par 3 entreprises, ayant choisi l'offre « 1 séance de coaching flash » :

ENTREPRISE EXEMPLE	100 PERSONNES	
Hypothèse nombre d'appels :	10%	20 %
COUT ANNUEL TOTAL	1620 € HT	2640 € HT
COUT ANNUEL PAR ENTREPRISE	540€ HT	980€ HT
COUT ANNUEL PAR SALARIE	16,35 € HT	29,69 € HT